

INTRODUCTION

POURQUOI UN PROJET EDUCATIF ?

Nous devons partir du fait que l'essentiel de l'éducation de l'enfant doit s'effectuer normalement au sein de sa famille, puis à l'école. Les structures de loisirs, étant donné les mutations sociologiques, prennent une place de plus en plus importante dans l'éducation des jeunes

Il apparaît fondamental pour assurer le bien être et l'épanouissement de l'enfant, que toute l'organisation qui s'engage à prendre en charge la mise en place de loisirs, puisse assurer le respect des principes fondamentaux de l'éducation.

Cette garantie ne peut s'effectuer qu'au travers d'un projet clair, précis et cohérent, rappelant les valeurs défendues et leurs traductions dans les différentes actions menées.

Ce projet éducatif servira de base à l'élaboration de projets pédagogiques des équipes d'encadrement mais aussi de base de discussion avec les différents partenaires.

I. NOTRE DEMARCHE

Les finalités de notre projet sont multiples.

L'enfant doit être considéré comme un être à part entière : avec ses droits, ses devoirs et ses besoins. Ses aspirations et ses choix doivent être également pris en compte. L'époque n'est pas si lointaine ou l'idée de défendre les droits de l'enfant paraissait inutile, voire démagogique, puisqu'il existait déjà les droits de l'homme ! Oh ! Combien bafoués !!!

Les événements de part le monde ont prouvé combien au contraire, la spécificité de l'enfant devait être prise en compte. Il est unique et sa particularité ne peut se confondre dans la masse.

Ceci est la base de notre pensée. Les grandes idées qui en découlent et articulent notre action sont les suivantes :

1. LE BIEN ETRE DE L'ENFANT

L'épanouissement de l'enfant ne peut s'effectuer en dehors de cette notion de plaisir qu'il connaît au travers de ses rapports avec les autres (enfants et adultes), au cours des rencontres, des échanges et des activités qu'il vit.

2. LA LAÏCITE

Tout individu s'enrichit de la différence et de la confrontation à celle-ci. La liberté de penser et de s'exprimer sont des droits fondamentaux qu'il faut défendre partout ! La laïcité, parce qu'elle garantit la liberté de conscience, répond à ces valeurs. C'est pour cela que nous rejetons toute forme d'expression de sectarisme, d'extrémisme ou d'intégrisme.

3. LA CONSTRUCTION DE SA PERSONNALITE

- ✓ En favorisant son ouverture d'esprit,
- ✓ En le rendant acteur de ses temps de vie,
- ✓ En permettant la découverte et l'expression sous toutes ses formes, de ses potentialités physiques et intellectuelles (notamment aux travers des activités culturelles),
- ✓ En l'incitant à se forger sa propre réflexion et en stimulant son sens critique,
- ✓ En donnant à l'enfant le sens des valeurs morales et sociales.

4. AIDER L'ENFANT A PRENDRE SA PLACE DANS NOTRE, ET, SA SOCIETE

Les échanges qu'il connaîtra lors des différentes expériences en centre de vacances, doivent l'amener à éveiller son sens de la responsabilité individuelle et collective. Cette démarche vers l'autonomie de l'enfant est essentielle à la maîtrise de son avenir.

5. CONTRIBUER A SA DEMARCHE D'APPROPRIATION DE LA CONNAISSANCE

Nous devons favoriser sa découverte, son ouverture sur le monde proche ou lointain, sur la maîtrise des sciences et des techniques.

6. PARTENARIAT

Rejoignant notre conception de l'existence et du fonctionnement des centres de vacances, de leurs évolutions, nous savons que la réussite de notre démarche passe par un partenariat étroit et permanent.

Quelles que soient les compétences mises en œuvre, notre action trouverait rapidement ses limites sans la confiance et la collaboration de nos différents partenaires :

- ✓ prestataires,
- ✓ Responsables de groupes,
- ✓ Collectivités,
- ✓ parents à titre individuel.

I. NOS ELEMENTS D'ACTION

1. LES LIEUX DE SEJOURS

Tous nos centres sont choisis en collaboration avec les responsables de la direction départementale de la jeunesse et des sports. Nous prenons soin de sélectionner des sites possédant un environnement riche et varié (historique, culturel, naturel).

Les structures sont toujours spacieuses, bien équipées et agréables à vivre. Nous nous efforçons d'être les locataires exclusifs de ces structures.

2. LES ACTIVITES DE QUALITE

Les variétés, le choix, l'adaptation des activités proposées, la liberté de pratique donne à l'enfant l'occasion de vivre, de partager des sensations fortes et enrichissantes. Nous profitons toujours des possibilités offertes par l'environnement pour créer de nouvelles activités.

2. LES EFFECTIFS

Ce choix est primordial. Nos effectifs sont réduits : 20 à 30 enfants par séjours.

Ceci nous donne l'assurance d'entretenir des relations privilégiées, dans un climat d'écoute, sécurité et de solidarité ; Il permet également une intégration plus facile des enfants qui partent pour la première fois en centre de vacances. L'expérience nous prouve que ce type de fonctionnement donne à chaque enfant une plus grande liberté d'expression.

3. L'ENCADREMENT

Des femmes et des hommes compétents, motives partageant les mêmes valeurs. Un certain nombre d'entre eux ont été formés par nos responsables de centre. Cette méthode de recrutement assure une réelle connaissance de leurs capacités. Les activités réglementées sont toujours encadrées par des animateurs brevetés.

4. L'INFORMATION

Des réunions de préparations sont proposées en présence des parents et des enfants afin de présenter les équipes et les projets de séjours. Des réunions de bilan (planning du séjour, etc..) sont aussi organisées avec les responsables.

Durant les séjours nous invitons (dans la mesure de leurs disponibilités) les responsables des collectivités à venir sur les centres.

CONCLUSION

Ce projet éducatif n'a qu'une vocation : se réaliser dans les différents projets des équipes formées à l'occasion des séjours.

Marquant ainsi notre volonté de relier sans cesse nos pratiques de terrain avec nos orientations. Cette réussite passe, faut-il le rappeler, par l'implication de tous les acteurs et à tous les niveaux de la conception et de la réalisation de ce projet.

MISE EN ŒUVRE DU PROJET EDUCATIF

SOMMAIRE

- ❖ Objectifs généraux
- ❖ Objectifs spécifiques
- ❖ Objectifs opérationnels

- ❖ Les méthodes
- ❖ Description des méthodes
- ❖ L'équipe

- ❖ Organisation de fonctionnement sur le centre
- ❖ Rôle de l'animateur
- ❖ Journée type

- ❖ Suivi du projet

- ❖ Les activités

- ❖ Besoins et connaissance de l'enfant
- ❖ Primaires
- ❖ Adolescents

OBJECTIFS GENERAUX

Profiter d'un cadre naturel et du séjour pour permettre à l'enfant de vivre un moment heureux dans une ambiance saine ; dans un contexte de sécurité physique, morale et propices à son plus grand épanouissement.

Permettre à l'enfant de découvrir les possibilités, les potentialités de son corps, de son esprit, de les développer.

CONSIDERER la vie et l'évolution de chaque enfant dans un milieu donné : le groupe : respect mutuel envers tous : enfants, adultes, des rythmes de vie de chacun : découverte de soi, des autres.

Mettre en place des repères communs au groupe, mais où tous s'y retrouvent individuellement.

OBJECTIFS SPECIFIQUES

Lorsque l'on parle de sécurité physique et morale de l'enfant, **celle-ci de l'ordre du non négociable**, la législation, la sécurité, les horaires, le langage, le comportement, l'hygiène, la vie quotidienne, ne peut en aucun cas être remise en question.

Quel que soit son environnement, le nombre, les origines ... le centre de vacances doit répondre en premier lieu à ces critères. Critères respectés par le collectif adultes qui aura pour souci premier de donner la possibilité à l'enfant de vivre plus facilement son séjour.

Une chambre rangée régulièrement invitera les enfants à s'y délasser, à respecter l'endroit. Faire de celle-ci un lieu sécurisant où il pourra facilement retrouver ses affaires, dormir dans un lit bien fait, propre (sans pipi...) prendre le temps de faire.

Avoir le temps de prendre sa douche, de s'habiller, ne pas être bousculé, avoir le temps d'apprendre !

Apprendre à faire son lit, à ranger son armoire, à débarrasser, à vivre avec les autres ...le faire sans que cela revête un caractère de corvée.

Par ailleurs, les activités seront proposées aux enfants de telle manière, qu'ils puissent, dans la mesure du possible choisir.

Leur donner la possibilité d'inscrire leurs choix dans des critères spécifiques à leurs capacités et demandes : physiques, sportives, affectives ou psychologiques. Etre capable de déceler leurs besoins, leurs préoccupations.

OBJECTIFS OPERATIONNELS

- l'enfant devra être capable d'apprécier et juger du choix des activités offertes
- il devra pouvoir communiquer et s'exprimer au travers de toutes les méthodes adaptées mises en place
- qu'il soit capable d'avoir des relations saines et claires, basées sur la confiance, la solidarité, tant avec les autres enfants, que les adultes.
- Qu'il prenne en charge, **dans la limite de ses capacités liées à son âge**, la vie matérielle du centre et personnelle dans les temps quotidiens.

LES METHODES

Le centre de vacances peut offrir à l'enfant, le jeune, des occasions de libération. La libération obtenue par la recherche et la création personnelles, dans une atmosphère de confiance et de joie est génératrice d'équilibre et empêche les enfants de se montrer indisciplinés et asociaux par simple réflexe de défense.

Dans de telles conditions l'ordre en soi et autour de soi s'instaurera plus facilement et il sera inutile de dresser et appliquer un système de sanctions, mais plutôt s'accorder sur les règles de vie, individuelles et collectives, qui organiseront le déroulement du séjour, nécessaires cependant, dans ces moments consacrés aux loisirs.

Les méthodes permettront à la personnalité de l'enfant de se dégager, de se développer, de s'affirmer, d'être libre et actif. C'est par l'action que l'enfant satisfait ses besoins profonds, qu'il développe ses pouvoirs, en un mot qu'il se construit, qu'il se réalise lui-même.

DESCRIPTION DES METHODES

- Ouvrir un espace propre à l'initiative individuelle et collective : dès leur arrivée les enfants s'approprient d'un lieu à eux, dans une salle d'activités, qu'ils peuvent décorer et installer
- Faire pratiquer des activités à caractère physique, culturel, ...
- Faire participer aux tâches collectives et quotidiennes
- Amener les enfants à l'importance de leur corps, de leur hygiène corporelle, alimentaire, de leur rythme
- Mettre en place des réunions avec les enfants, organiser des espaces de discussion, d'échanger, de rencontrer, négocier, choisir ensemble (enfants et équipes d'animation)

L'ensemble de leurs propositions deviendra une banque de ressources, de possibilités en cohérence avec le projet qui permettra aux enfants d'être

progressivement acteurs de leur séjour, en participant ainsi, tant à la vie quotidienne, collective et aux activités.

L'EQUIPE

Le directeur

Garant intransigeant du projet. Présent au cœur de tous les problèmes, les situations, dans tous les secteurs.

- Il assure dans les meilleures conditions le bien-être des enfants, de l'équipe dans la vie collective ; aussi bien pédagogique, cuisine, économe, service, entretien.
- S'occupe du suivi de la formation des animateurs diplômés ou non, en apportant aide et expérience sur le terrain, dans les activités, les temps quotidiens de vie.
- Gestion humaine de l'équipe d'animateurs, enfants,
- Interlocuteur principal des parents et partenaires (par téléphone, visite sur site ...)
- Coordonne les activités, moteur et garant du projet d'animation mis en place avec les animateurs, relais pédagogique animateurs activités. Ressources, formation, évaluation

FONCTIONS SANITAIRES

Apporter sa collaboration dans l'élaboration de la vie quotidienne : hygiène corporelle, équilibre alimentaire adapté à l'âge des enfants, au rythme de vie (alternance temps forts d'activités et temps calmes de récupération)

Ressource auprès des animateurs pour les enfants dont ils sont référents : petits maux passagers, difficultés relationnelles ou comportementales.

A l'arrivée contrôler avec l'aide des animateurs le bon état de santé de chacun pour éviter contagion (parasite, boutons, mycose, etc ... recueillir les traitements en cours.

Sensibiliser les enfants et adultes à une bonne hygiène de vie : importance repas, sommeil, équipement, échauffement ... notamment avec les activités de montagne.

ORGANISATION DE FONCTIONNEMENT SUR LE CENTRE

LES GROUPES DE VIE

En fonction des lieux de vie chaque animateur est responsable nominativement d'un groupe d'enfants durant les temps quotidiens : inventaire, hygiène, rangement, bien-être, lever, coucher, surveillance la nuit ...

LES RYTHMES

Il ne s'agit pas d'imposer des contraintes et des règles tellement strictes qu'elles n'iraient qu'à l'encontre des objectifs poursuivis, mais pour s'établir, l'équilibre nerveux de l'enfant à besoin d'une certaine régularité. Cette régularité n'empêche ni la fantaisie de s'introduire dans le déroulement des journées, ni la diversité. Conditions dans lesquelles l'enfant peut se discipliner naturellement, sans devenir maniaque ou routinier.

Absolu nécessité de prévoir des temps de repos, pour éviter fatigue, énervement, accident. Le repos peut être procuré par :

- le changement d'activités
- jeux dirigés, jeux libres
- alternance activités intenses, activités calmes
- enfin par le SOMMEIL

Le séjour en centre de vacances doit apparaître comme une succession de moments où les besoins essentiels seront satisfaits, au cours desquels il vit au rythme qui lui convient, sa vie d'enfant, une vie équilibrée, à la fois paisible, détendue et joyeuse. A aucun moment, il ne doit avoir une impression d'ennui ou de fatigue, mais un sentiment de bien-être.

On pense souvent, parce que mal informé, que la vie en centre de vacances doit permettre de faire tout ce que l'enfant veut, de se déplacer sans compter, crier à perdre haleine s'il en a envie. C'est oublier que le système nerveux est fragile, et qu'il faut procurer avant tout aux enfants le calme : pour cela

- établir une atmosphère de confiance et sécurité
- éliminer toute source de bruits : s'habituer à parler aux enfants d'une voix posée, sans éclat, sans crier
- s'habituer, tous, à se déplacer, agir sans bruit, lors d'activité

ROLE DE L'ANIMATEUR

PRESENCE ACTIVE DE L'ANIMATEUR DANS TOUS LES MOMENTS DE LA JOURNEE

L'animateur est responsable de son rôle pédagogique et éducatif. Il assure la sécurité physique, morale et affective de l'enfant. Chaque enfant est différent et incomparable par son unicité. Il est personnellement et pénalement responsable devant la loi qui lui en fait obligation

Il devra donc :

- ne pas mettre l'enfant en situation d'échec
 - respecter son rythme de vie
 - lui donner toute sa place dans la notion de choix
- Il saura respecter le projet qui est le contrat moral avec l'organisme, entre les enfants, les parents, les partenaires, l'équipe (Le projet pédagogique est un processus dynamique moteur de toute action, modulable).
- Il sera disponible et à l'écoute
 - Il s'inquiètera – anticipera – du bien-être de l'enfant (chaud, froid, fatigue ...)
 - Il respectera le fonctionnement, la législation, le règlement mis en place
 - Il aura le respect de soi-même et d'autrui : hygiène comportement, look, langage. Ici tout le monde est concerné : adultes et enfants.

JOURNEE TYPE

Nombreux sont les éléments qui permettent d'organiser les journées en de vacances de façon intéressante, attrayantes avec ses moments raisonnables et ses heures de fantaisie.

Parce que certains points d'organisation doivent être fixes, car ils permettent à l'enfant de se situer, d'organiser sa vie psychique et physique d'une part, il est nécessaire de mettre en place un canevas sur lequel nous nous appuyons pour organiser la journée type et faire en sorte de mener à bien le projet du séjour

Les animateurs déjeunent à 7h30. Un animateur se tient prêt dans le couloir avant le lever des premiers enfants.

Dans la mesure du possible inviter les enfants à sortir de son lit, le plus tard possible, de façon à ce qu'ils puissent récupérer. Ils sont en vacances et l'activité dominante nécessite beaucoup d'énergie. Si certains sont levés avant 8 heures, ils seront dirigés dans une salle d'activités où un animateur leur propose des activités calmes : lecture, jeux de société, discussions, en attendant le petit déjeuner.

8h00 : prise en charge des enfants qui se lèvent par un animateur, accueil petit déjeuner, les enfants auront la possibilité de déjeuner de façon échelonnée jusqu'à 9 h 15. Les enfants levés avant cette heure, pourront avec un animateur, à partir de 7 h 30 accéder à un coin ludothèque, et éviter ainsi de réveiller toute la chambre.

Les animateurs veillent à ce que tous déjeunent correctement et équilibré. Un petit déjeuner copieux sera servi.

9 h 15 : toilette, rangement chambres,

Préparation pour les activités: équipement adapté en fonction de l'activité

9h45 : départ en activité

12h30 : repas ou pique-nique – un retour au calme, détente, avant les repas, les également lors du pique-nique

Durant les repas du midi et soir, l'animateur se place spontanément à chaque table d'enfants et veille à ce que :

- **les enfants goûtent à tout et mangent normalement, évitent le gaspillage**
- **les temps de repas sont privilégiés: l'animateur est à l'écoute des enfants, favorise la discussion, fait en sorte que le moment de repas ne soit pas bruyant.**
- **La participation à table de l'animateur doit être physique et active : il ne se place pas en bout de table, mais au milieu. Il aide, explique : certains auront besoin d'aide pour découper**

leur nourriture, savoir ce qui est en train d'être mangé, découvrir, apprécier.

- **TEMPS CALMES - REPOS**

14 H00 – reprise activité

17 h00 – fin activité – goûter

17 h 00 – début douches : les animateurs ont une présence ACTIVE et veillent :

- à une bonne organisation des douches : roulement des chambres
- que tous les enfants se douchent
- hygiène : présence et aide pour certains
- changer de sous-vêtements tous les jours – (si besoin est une lessive sera possible)
- sécher les vêtements mouillés
- ranger les chambres

18 / 19 h 00- ateliers pour accueillir les enfants déjà douchés

19 h 30 repas

20h30 : **veillée** : la nature de la veillée peut être diverse : jeu collectif, soirée musicale, veillée à thème, expression ... **Elles répondent aux besoins et attentes des enfants. Intense et sereine, suivant les désirs et la participation de chacun. Elle nécessite un retour au calme**

LE COUCHER

Après les veillées, les enfants sont orientés vers leur chambre en présence de tous les animateurs. Echelonné selon la fatigue, les besoins, les âges. Il s'accompagne, s'aménage. La présence de l'animateur doit être très forte pour rassurer, apaiser l'enfant pour qui la nuit, le noir est angoissant. Il faut que ce moment soit très sécurisant informé les enfants vers QUI se diriger en cas de problème la nuit.

SUIVI DU PROJET

Les temps de préparation : avant l'arrivée sur le centre : connaissance du projet pédagogique et de son organisation par les animateurs : chaque animateur est en possession de celui-ci.

Le projet ainsi présenté, une adhésion maximale est recherchée. L'idée est bien d'aller dans le même sens : en accord avec le projet éducatif, l'équipe, l'organisateur.

- Rencontre avec les enfants et les parents avant le séjour, présentation de l'équipe d'encadrement, du projet : le centre, le voyage, l'argent de poche, le courrier, le téléphone, la cigarette, ... Le trousseau, les traitements médicaux,
- Une information sera faite sur les activités qui seront menées sur place, sur les personnes qui vont être rencontrées : le directeur du centre d'accueil, le personnel ...
- Nous prendrons le temps, pour les familles qui le souhaitent de discuter individuellement
- Ainsi les enfants –surtout les plus jeunes- seront rassurés et le plaisir pourra commencer bien avant le séjour lui-même.

Contenus du projet :

- accueil premier jour : moment fort, présentation équipe et séjour : pot d'accueil, de façon originale.
Répondre aux premières interrogations, inquiétudes
- Installation des enfants
- présentation générale : horaires fonctionnement, règles de vie
- rôle de chacun
- constitution groupe de vie
- projet d'animation et planning activités
- organisation et équipement des enfants

Les temps de préparation

Réunion de préparation : Connaissance du projet pédagogique et de son organisation par les animateurs.

- le projet pédagogique
 - le projet d'animation et les plannings d'activités
 - Organisation et installation matérielle
 - constitution groupe de vie
- **l'installation du premier jour des enfants :** Il doit être un moment fort et marquant. L'enfant doit trouver dès son arrivée des repères synonymes de bien-être, sécurité, confort.

Il faut que ces lieux nouveaux revêtent au plus tôt un caractère chaleureux. Un petit pot de bienvenue, la présentation de l'équipe de façon originale, du séjour et déjà quelques échanges apportant des réponses à leurs premières questions. Présentation aux enfants des règles de vie, de la journée type, fonctionnement général du centre ...

Suivi et évaluations des animateurs

En début de séjour : - objectifs et projet d'animation personnel de chacun durant le séjour

Durant le séjour Evaluation des animateurs

- Objectifs atteints
- Evolution de l'individu
- Suivi des enfants sur la semaine
- Projets pour la suite

Réunions au café, pendant la pause, on régule le déroulement de la journée

- Le soir : préparation des activités, journées, veillées
sorties,
spectacles ... **EN CAS D'URGENCE**

En fin de séjour bilan général

- Bilan personnel : les points positifs et négatifs
- Les enfants
- L'équipe

Les critères d'évaluation animateurs

Etre capable :

- . D'évoluer dans un groupe : prendre des initiatives, innover, trouver sa place
- . De communiquer avec les autres, être à l'écoute : des enfants, des adultes
- . De faire preuve de tolérance, d'adaptation face à des situations, avoir une attitude et un comportement qui ne nuira pas à un travail de groupe. Ni par sa façon de penser, et de faire.
- . Savoir partager, aider
- . Respect des règles de vie : quotidienne, hygiène, sécurité, organisation
- . De prendre en compte les retours pour améliorer ses interventions
- . De s'organiser.
- . Respecter le projet, élaborer et mettre en place des animations les plus variées, novatrices et attrayantes adaptées à l'âge des enfants, savoir répondre à leurs besoins, leurs attentes.

On évalue des compétences et non pas une personne.

- **le projet pédagogique est expliqué à l'ensemble de l'équipe. Une adhésion maximale est recherchée. L'idée est bien d'aller dans le même sens. La connaissance du projet avant le début du séjour devrait permettre une meilleure adaptation.**
- un esprit de groupe et une organisation pratique des activités et des temps de vie quotidienne est indispensable afin d'assurer la réussite du séjour. (planning, tableau info ...)

LES ACTIVITES L'activité s'exerce dehors comme dedans :

DEHORS : Pour satisfaire le besoin d'air, de lumière, de courir, se dépenser pleinement, entrer en contact avec les éléments naturels.

DEDANS : l'atelier sera un espace limité où les enfants par petits groupes se livreront à la même activité avec un animateur

L'activité pourra de dérouler de différentes manières : seul, parfois entraîné ou sur une réalisation collective.

La préparation

La préparation de l'activité se fera suffisamment en avance (commande matériel groupée, nécessaire pour plusieurs et différentes activités) **en cohérence avec le projet d'animation**. De plus, sa préparation, l'installation de la salle et du lieu sera effectuée avant même que les enfants n'y soient dirigés.

Ce qui signifie que le temps de préparation de ne rentre pas dans le temps d'activité et ainsi l'heure de début ne s'en trouve pas décalée.

- **Prévoir des activités de remplacements : en cas de pluie ou changement**
- **Le planning d'activités sera prévu suffisamment à l'avance pour plusieurs jours et sera respecté et changé qu'en cas d'impératif précis.**

20

POUR CELA IL EST NECESSAIRE QUE CHACUN D'ENTRE NOUS ARRIVE SUR LE CENTRE AVEC UN PROJET D'ANIMATION (Le Pourquoi de mes activités mises en place, comment et avec quoi).

LES ACTIVITES

Avant le séjour ...

- La préparation du séjour pourra donner lieu à toutes sortes d'activités avec les participants : repérage sur les cartes routières de l'itinéraire, les villes où l'on passe, repères sur la documentation transmise par la structure d'accueil pour une première découverte des lieux d'hébergement, du cadre ... par l'office du tourisme : exploitation des dépliants et brochures, lectures ...

LES ANIMATIONS

l'activité dominante sur un séjour, ne saurait constituer le seul objectif de celui-ci.

Ils vont découvrir un nouvel environnement, il est indispensable de consacrer des activités pour découvrir celui-ci. Sorties pour découvrir le milieu dans lequel les enfants vont vivre : artisans, activités sportives locales, cuisine etc.

Il sera donc demandé à l'équipe d'encadrement de structurer un planning d'animation adapté à cet espace. Ce programme sera bien sûr établi en fonction du public que nous recevons et avec la collaboration des communes, C.E....

Des activités de plein air : permettant la découverte du milieu environnant ; jeux de pistes, traces et empreintes, visites ...

Grand jeu, journée exceptionnelle, temps fort : qui peuvent être fournis par : un événement traditionnel : carnaval, jeux olympiques, exposition, par des histoires qui fournissent des thèmes inépuisables et variés à l'infini.

Des ateliers : Tout au long de la semaine, en vue d'une soirée finale, les enfants pourront préparer un spectacle avec les animateurs en échangeant leurs idées, leurs passions, leurs envies individuelles ou collectives en favorisant la production de groupe, le travail d'équipe basé sur l'imagination et la créativité.

Des veillées : à thème, jeux collectifs intérieurs, chants, permettant une meilleure connaissance des autres, un meilleur épanouissement en collectivité. Soirée dansante, casino ...

- Une journée ou ½ journée sans ski sera réservée en milieu de semaine pour récupérer.

ROLE DE L'ANIMATEUR ...

- encourager, suggérer, mettre sur la voie, faire progresser la technique de l'enfant, donner de bonnes habitudes ;
- intervenir discrètement dans leur discussion, afin d'amener l'enfant à réfléchir, imaginer, prendre position, se mettre en accord avec un autre

- favoriser les travaux collectifs qui donnent le sentiment de groupe. Offrent des occasions de se supporter, s'entraider, se réjouir d'une réussite commune. Abandonner son travail personnel au profit d'une œuvre collective.

BESOINS ET CONNAISSANCE DE L'ENFANT

LES PRIMAIRES

Le besoin d'activité apparaît essentiel, mais ne peut être trop soutenue, elle peut apporter une fatigue intense, à des moments d'activités succéderont des moments de détente, de repos.

L'alternance entre **activités et repos est indispensable à tout âge** pour assurer l'équilibre nerveux de l'enfant, du jeune.

Le besoin d'affection est lié à celui de **sécurité** : ce sentiment surgit dans toute situation nouvelle : changement de lieu, nouvelles personnes : L'enfant surmontera plus facilement ce sentiment d'insécurité s'il peut s'en remettre avec confiance à quelqu'un en qui il reconnaîtra une autorité nuancée bien évidemment, de bienveillance et d'affection, mais ferme et sans défaillance. Cette autorité c'est l'animateur qui est le modèle, auquel l'enfant aspire à ressembler, dans ce besoin qu'il a de se croire grand et de se considérer comme tel.

Selon leur degré de maturité, ils pourront :

- **PARTICIPER AUX PROJETS : 6/8 ans**
- **NEGOCIER LES PROJETS : 9/13 ans**
- **ELABORER LES PROJETS : + 14 ans**
-

Lors de la préparation du séjour avec l'équipe l'organisation tient compte des caractéristiques des différentes tranches d'âges concernant les :

- besoins physiques et sociaux,
- développement et possibilité
- les activités

LE ROLE DE L'ANIMATEUR EST REDEFINI EN TENANT COMPTE DE L'AGE ET PERMET D'AVOIR UNE DEMARCHE ADAPTEE : DANS TOUS LES CAS UNE PRESENCE CONTINUELLE EST INDISPENSABLE

6/8 ans : l'animateur participe à la vie quotidienne tout en favorisant l'apprentissage de l'autonomie, il s'intégrera aux jeux, aidera le groupe à s'organiser, rappelle les consignes, les règles de vie.

9/13 ans : il favorise la réussite de l'activité, a le souci de mixité, propose des activités d'autonomie, établit des règles de vie avec eux et les fait respecter.

14 et + : Il sera expérimenté, compétent, disponible, il sait avoir une attitude franche et non équivoque, participe avec eux, donne des orientations, discute avec les jeunes, instaure un climat sain et de confiance. Il sera médiateur. Il posera les règles de vie avec eux et les rappelle.

Un dossier pédagogique spécifique concernant le déroulement d'un séjour est remis et travaillé avec chaque animateur, dans lequel on trouve :

- gestion de la vie quotidienne EN FONCTION DES DIFFERENTS TRANCHES D'AGES
- l'alimentation
- l'accompagnement et la sécurité du groupe
- la pratique d'activités spécifiques
- fiches techniques d'activités liées à l'environnement.

LES ADOLESCENTS

Dans les activités et la vie globale du centre, les objectifs sont orientés vers trois aspects :

LA DECOUVERTE

Que le jeune ait la plus large vision culturelle possible. Qu'il aboutisse sur l'intérêt, le respect, la tolérance, lui donner la possibilité d'aller à la rencontre de l'autre, de visiter, ...

L'AUTONOMIE

Nous devons permettre aux adolescents la meilleure adaptation et appropriation d'un nouveau lieu, en lui donnant les moyens de s'approprier l'espace, en lui proposant des actes de responsabilisation. En lui offrant la possibilité d'être acteur et non consommateur de ses vacances. En l'incitant à s'investir dans un groupe, à prendre des initiatives, rechercher des infos, ...

L'ECHANGE

Lui permettre de se retrouver dans un esprit de convivialité, d'amitié, de rencontres.

En optimisant les conditions d'une communication fructueuse, riche d'idées, de passions et bien d'autres choses ...

L'ADOLESCENCE

La phase adolescence, s'accompagne souvent d'un besoin d'appartenance, à un groupe, une idée, une révélation culturelle.

En parallèle et en contraction, c'est la grande période de remise en question. Remise en question de soi, des modèles appris.

Le besoin d'indépendance de l'adolescent s'illustre clairement dans les négociations des règles de vie. Avec ce public la communication et la coopération seront des facteurs prépondérants dans la réussite du séjour.

Il est nécessaire de les associer à la préparation, l'organisation et la réalisation de leurs activités, de leur séjour.

LE FONCTIONNEMENT

LES LEVES

Ils seront échelonnés. Les animateurs sont placés aux endroits stratégiques habituels : chambres, salle à manger, ludothèque, pour toujours veiller à ce que les premiers lever laissent dormir les autres. Ils sont orientés ensuite vers le petit déjeuner

LES petits DEJEUNERS ET REPAS

En parallèle aux levés échelonnés, ils nécessitent la présence d'un animateur qui veillera également, à ce que chaque jeune mange correctement.

Moment d'échanges conviviaux, les animateurs seront répartis. En veillant aussi à ce que les jeunes se restaurent convenablement.

LES ACTIVITES

Nous donnerons heure et lieu de rendez-vous pour le démarrage de l'activité. Heure où l'activité DOIT démarrer.

TEMPS LIBRES – SORTIES

Moments importants des vacances, ils seront néanmoins organisés dans un périmètre délimité. Nous convenons avec les jeunes d'une heure et d'un lieu de rendez-vous, marquant ainsi la fin de ces temps. L'équipe reste disponible pour la mise en place d'activités ou assurer une assistance pour la mise en place.

Lors des sorties, une vigilance accrue et un point d'honneur sur la sécurité sera renforcée. Ils seront au minimum par trois, avec les numéros de téléphone du centre et des animateurs. Les animateurs seront présents sur le périmètre possible de déplacement. Pour des raisons évidentes de sécurité, nous leur rappelons des règles : interdiction d'utiliser des transports, respect...

Nous incluons lors de ces moments, des notions de confiance et d'autonomie, de façon progressive. La mise en œuvre de ces moments libres ne s'effectuera qu'après une bonne connaissance du groupe et lorsqu'une dynamique harmonieuse sera instaurée.

L'HYGIENE

Nous veillerons à ce que l'hygiène corporelle (toilette, brossage des dents, douche ...) et vestimentaire soit respectée quotidiennement. Un horaire de douche, avec présence d'un animateur, sera établi si des lacunes sont perceptibles dans ce domaine.

LES VEILLEES

Elles pourront être collectives ou en petits groupes. IL serait intéressant d'intégrer progressivement les ados dans la préparation et la menée de celle-ci. Cette méthode favorise l'autonomie dans la décision des actions, elle rend l'adolescent acteur de ses vacances.

LES COUCHERS

Au même titre que les levers et dans une logique de respect du rythme de chacun, les couchers pourront être échelonnés, une heure limite cependant sera discutée avec les jeunes. Un animateur est de garde dans chaque lieu d'hébergement.

L'USAGE DU TABAC

Nous pourrions le tolérer pour ceux qui sont déjà fumeurs -relevés lors de la réunion avec les parents et informés par eux-mêmes et pour les plus de 16 ans. Un espace extérieur sera aménagé pour ces derniers. L'accès leur sera uniquement réservé. IL EST IMPERATIF QUE LES NON-FUMEURS REPARTENT NON-FUMEURS.

L'USAGE DES BOISSONS ALCOOLISEES

Aucune boisson alcoolisée ne sera autorisée durant le séjour.

L'USAGE DES TELEPHONES PORTABLES

Ils seront utilisés lors d'horaires aménagés, durant les temps libres.

Il est entendu que l'ensemble du projet n'est pas figé, en effet il ne tient pas compte de l'évolution du groupe et de facteurs imprévisibles pouvant survenir. Ainsi, tout ce qui n'altère pas la sécurité morale, physique et affective de l'individu pourrait être négocié.